



Comité Régional de Cyclisme de la Guyane

AVENANT AU PROTOCOLE D'ACCORD

GRAND PRIX DES SAVANES 2025

VI^{ème} Édition

ENTRE LES SOUSSIGNES :

Le COMITE REGIONAL de CYCLISME de la GUYANE, sis 33, rue Gabriel DEVEZE – Boîte postale : 840 – 97300 CAYENNE, représenté par son Président Monsieur Jean-Yves THIVER ;

d'une part

et

La Communauté de Communes des Savanes (CCDS), sise 1, rue Raymond CRESSON - 97310 KOUROU, représentée par son Président Monsieur François RINGUET ;

d'autre part,

IL A ETE CONVENU ET ARRETE CE QUI SUIT :

Article 1 : OBJET


La Communauté de Communes des Savanes (CCDS) versera au Comité Régional de Cyclisme de la Guyane au titre de surcoûts pour, la participation de 2 équipes extérieures supplémentaires lors de l'organisation de la sixième édition du **GRAND PRIX DES SAVANES** qui a eu lieu du 07 au 09 juin 2025 un montant de **CINQ MILLE EUROS (5. 000,00 €)**.

Article 2 : OBLIGATIONS

Le Comité Régional de Cyclisme de la Guyane s'engage à fournir à la Communauté de Communes des Savanes (CCDS) les pièces justificatives de ce surcoût (Transport, hébergement, restauration.....).

Article 3 : MODALITÉS

La somme de **CINQ MILLE EUROS (5.000.00 €)**, sera payée par la Communauté de Communes des Savanes (CCDS) par virement administratif sur le compte Crédit Mutuel numéro **1615 9053 3000 0515 9654 116** du Comité Régional de Cyclisme de la Guyane au plus tard le 28 juillet 2025.

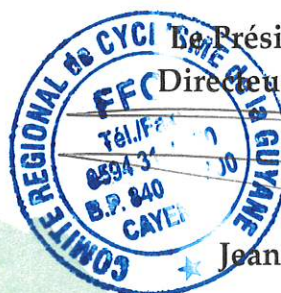
						
RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE						
Identifiant national de compte bancaire - RIB						
Banque	Guichet	N° compte	Clé	Devise	Domiciliation	
16159	05330	00051596541	16	EUR	CREDIT POPULAIRE GUYANAIS	
Identifiant international de compte bancaire						
IBAN (International Bank Account Number)						
FR76	1615	9053	3000	0515	9654	116
BIC (Bank Identifier Code)						
CMCIFR2A						
Domiciliation				Titulaire du compte (Account Owner)		
CREDIT POPULAIRE GUYANAIS				COMITE REGIONAL CYCLISTE		
P JUSTIN CATAYEE				DE LA GUYANE		
2 RUE DES IBIS				B P 840 33 RUE DEVEZE		
97300 CAYENNE				97300 CAYENNE		
☎ 0 820 820 900 (Service 0,12 €/min + prix appel)						
Remettez ce relevé à tout autre organisme ayant besoin de connaître vos références bancaires pour la domiciliation de vos virements ou de prélèvements à votre compte. Vous éviterez ainsi des erreurs ou des retards d'exécution.				PARTIE RESERVEE AU DESTINATAIRE DU RELEVÉ		

Le présent avenant au protocole d'accord est conclu pour la durée du Grand Prix des Savanes 2025.

Fait à Cayenne, le 03 juin 2025 en deux exemplaires.

Le Président
de la Communauté de Communes
des Savanes (CCDS)

François RINGUET



Président du C.R.C.G.
Directeur de l'organisation

Jean-Yves THIVER

